



# BULLETIN OFFICIEL

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

**Bulletin officiel spécial n°2 du 12 mars 2015**

### SOMMAIRE

---

Établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et notamment aux écoles supérieures de commerce et de gestion

note du 16-2-2015 (NOR : MENS1501035X)

---

## Établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et notamment aux écoles supérieures de commerce et de gestion

NOR : MENS1501035X

note du 16-2-2015

MENESR - DGESIP A1-5

---

### Préambule

Ce Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche (BOESR) spécial vise à assurer une meilleure connaissance des établissements supérieurs privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et notamment des écoles supérieures de commerce et de gestion.

Y figurent les renseignements suivants :

- la liste des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur (formations de commerce et de gestion et autres secteurs de formation) ;
- la liste des diplômes de ces établissements conférant à leurs titulaires le grade de master ;
- le nombre de places offertes au titre de la session de concours 2015, dans les différentes voies d'admission - concours, admissions sur titres ;
- les liens Internet permettant d'accéder aux informations relatives aux procédures d'admission dans ces établissements ;
- des informations sur la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion.

### Sommaire

#### **1. Liste des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur**

1.1 Formations de commerce et de gestion

1.2 Autres secteurs de formation

#### **1 Bis. Liste des diplômes des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires visés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et conférant à leurs titulaires le grade de master**

*↳ Liste des établissements*

### **2. Admissions**

2.1 Banques et concours communs

2.2 Nombre de places offertes par école au titre de la session 2015 et regroupement des écoles par banque et concours communs

↳ *Admissions*

### **3. Épreuves de sélection au titre de la voie principale d'admission**

Nature, durée et coefficients des épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission

- 3.1 Écoles relevant de la Banque commune d'épreuves (BCE-CCIP)
- 3.2 Écoles relevant de la Banque Ecricome Prepa
- 3.3 Écoles relevant de la Banque Ecricome Bachelor
- 3.4 Écoles relevant de la Banque Sesame
- 3.5 Écoles relevant de la Banque Acces
- 3.6 Écoles relevant de la Banque Team
- 3.7 Écoles relevant de la Banque Pass
- 3.8 Écoles relevant de la Banque d'épreuves EGC
- 3.9 Écoles relevant de la Banque d'épreuves Atout+3
- 3.10 Écoles relevant de la Banque d'épreuves Link
- 3.11 Écoles relevant de la Banque Ambitions+
- 3.12 Écoles recrutant sur concours propre - Formations de commerce et de gestion
- 3.13 Écoles recrutant sur concours propre - Autres secteurs de formation

↳ *Épreuves de sélection*

### **4. Procédure de gestion centralisée des affectations dans les écoles de management - calendrier 2015 - Internet**

↳ *Procédure de gestion*

### **5. Procédure d'évaluation**

- 5.1 Décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 modifié portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion
- 5.2 Composition de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion
- 5.3 Arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires reconnus par l'État
- 5.4 Mesures applicables aux écoles supérieures privées ou consulaires de commerce et de gestion relevant des articles L. 443-2 et L. 641-5 du code de l'éducation

↳ *Procédure d'évaluation*

↳ *Maquette du diplôme*

**1- Liste des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur**  
**1.1 Formations de commerce et de gestion**

Académie	Établissement	Libellé court établissement/ diplôme	Adresse	Téléphone école	Site Internet
<b>Amiens</b>	École supérieure de commerce d'Amiens	ESC Amiens	18, place Saint-Michel 80038 Amiens Cedex 1	03 22 82 23 00	<a href="http://www.esc-amiens.com">www.esc-amiens.com</a>
<b>Aix-Marseille</b>			Domaine de Luminy BP 921 - 13288 Marseille Cedex 9 ----- Campus d'Avignon Agroparc - espace Pinède rue Pierre-Bayle BP 91201 - 84911 Avignon Cedex 9	04 91 82 78 00 04 91 82 79 99 ----- 04 86 55 92 12	<a href="http://www.kedgebs.com/pgge">www.kedgebs.com/pgge</a> <a href="http://www.kedgebs.com/bachelor">www.kedgebs.com/bachelor</a> <a href="http://www.kedgebs.com/cesemed">www.kedgebs.com/cesemed</a> ----- <a href="http://www.kedgebs.com/bachelor">www.kedgebs.com/bachelor</a>
<b>Bordeaux</b>	Kedge Business School	Kedge programme grande école (Bordeaux et Marseille)  Cesemed Marseille programme supérieur de gestion et de commerce	Domaine de Raba 680, cours de la Libération 33405 Talence Cedex ----- Centre consulaire de formation 50/51, allées Marines BP 215 - 64102 Bayonne Cedex	05 56 84 55 55 05 56 84 55 60 ----- 05 59 46 58 58	<a href="http://www.kedgebs.com/pgge">www.kedgebs.com/pgge</a> <a href="http://www.kedgebs.com/ebp-international">www.kedgebs.com/ebp-international</a> <a href="http://www.kedgebs.com/bachelor">www.kedgebs.com/bachelor</a> ----- <a href="http://www.kedgebs.com/bachelor">www.kedgebs.com/bachelor</a>
<b>Corse</b>			Campus de Bastia imf, Vairose 20290 Borgo	04 95 30 00 04	<a href="http://www.kedgebs.com/bachelor">www.kedgebs.com/bachelor</a>
<b>Nice</b>			Campus de la Grande-Tourache BP 262 ZI Toulon-Est 83078 Toulon Cedex 9	04 91 22 81 19	<a href="http://www.kedgebs.com/bachelor">www.kedgebs.com/bachelor</a>
<b>Besançon</b>	École supérieure des technologies et des affaires de Belfort	Esta Belfort	3, rue du Docteur-Fréry 90004 Belfort	03 84 54 53 53	<a href="http://www.esta-belfort.fr">www.esta-belfort.fr</a>
<b>Bordeaux</b>	Institut des hautes études économiques et commerciales	Insec Paris- Bordeaux- Alpes Savoie	Hangar 19 – quai de Bacalan CS 60083 33070 Bordeaux	05 56 00 73 73	<a href="http://www.inseec.com">www.inseec.com</a>

<b>Grenoble</b>			programme grande école	Savoie Technolac 12, avenue du Lac-d'Annecy 73381 Le-Bourget-du-Lac Cedex	04 79 25 32 54	
<b>Paris</b>				27, avenue Claude-Vellefaux 75010 Paris	01 42 09 99 17	
<b>Bordeaux</b>	École de commerce européenne		ECE Bordeaux (responsable marketing, finance et commerce international)	26, rue Raze 33300 Bordeaux	05 57 87 64 74	<a href="http://www.ece-inseec.com">www.ece-inseec.com</a>
<b>Lyon</b>					22, rue Royale 69001 Lyon	
<b>Bordeaux</b>	École supérieure de commerce de Pau		ESC Pau (programme grande école) diplôme Management, relations clients	Campus universitaire 3, rue Saint-John-Perse 64000 Pau	05 59 92 64 64	<a href="http://www.esc-pau.fr">www.esc-pau.fr</a>
<b>Caen</b>	École de management de Normandie		EM Normandie (programme grande école) diplôme d'enseignement supérieur en management international	9, rue Claude-Bloch 14052 Caen Cedex 4	02 31 46 78 78	<a href="http://www.em-normandie.fr">www.em-normandie.fr</a>
<b>Caen</b>	École de gestion et de commerce de Basse-Normandie (Saint-Lô)		EGC Basse-Normandie	86, rue de l'Exode BP 396 50006 Saint-Lô Cedex	02 33 77 43 50	<a href="http://www.fim.fr">www.fim.fr</a>
<b>Clermont- Ferrand</b>	École supérieure de commerce de Clermont-Ferrand		ESC Clermont	ESC Clermont-Ferrand 4, boulevard Trudaine 63037 Clermont-Ferrand Cedex 01	04 73 98 24 24	<a href="http://www.esc-clermont.fr/">www.esc-clermont.fr/</a>
<b>Dijon</b>	École supérieure de commerce de Dijon- Bourgogne		ESC Dijon-Bourgogne (programme grande école) DESGCI	29, rue Sambin BP 50608 21006 Dijon Cedex	03 80 72 59 00	<a href="http://www.escdjion.eu">www.escdjion.eu</a>
<b>Grenoble</b>	Grenoble École de Management		Gen (programme grande école) chargé d'affaires internationales	12, rue Pierre-Sémard BP 127 38003 Grenoble Cedex 01	04 76 70 60 60	<a href="http://www.esc-grenoble.com">www.esc-grenoble.com</a>
<b>Grenoble</b>	École de gestion et de commerce Drôme- Ardèche		EGC Drôme-Ardèche	52-74, rue Barthélémy-de-Laffemas BP 1023 26010 Valence Cedex	04 75 75 87 28	<a href="http://www.egc2607.fr">www.egc2607.fr</a>

<b>Lille</b>	Institut d'économie scientifique et de gestion	leseg	3, rue de la Digue 59000 Lille	03 20 54 58 92	<a href="http://www.ieseeg.fr">www.ieseeg.fr</a>
<b>Lille</b>	École de hautes études commerciales du Nord	Edhec (programme grande école)	24, avenue Gustave-Delory CS 50411 59057 Roubaix Cedex 1	03 20 15 45 00	<a href="http://www.edhec.com">www.edhec.com</a>
<b>Nice</b>		diplôme cadres dirigeants et entrepreneurs diplôme en administration des affaires internationales	393, promenade des Anglais BP3116 06202 Nice Cedex 3	04 93 18 99 66	
<b>Lille</b>	École supérieure de management de l'entreprise	Espeme	24, avenue Gustave-Delory CS 50411 59057 Roubaix Cedex 1	03 20 15 45 00	<a href="http://www.espeme.com">www.espeme.com</a>
<b>Nice</b>			393, promenade des Anglais BP 3116 06202 Nice Cedex 3	04 93 18 99 66	
<b>Lille</b>	Skema Business School	Skema Lille	Avenue Willy-Brandt 59777 Euraille	03 20 21 59 62	<a href="http://www.skema-bs.fr">www.skema-bs.fr</a>
<b>Nice</b>		Skema Nice	60, rue Dostoïevski 06902 Sophia-Antipolis Cedex	04 93 95 44 44	
<b>Lille</b>	École de gestion et de commerce de Lille-Métropole	EGC Lille-Métropole	58, rue de l'Hôpital-Militaire 59000 Lille	03 28 53 00 00	<a href="http://www.egc-lille.com">www.egc-lille.com</a>
<b>Lyon</b>	École supérieure de commerce et de développement 3A	ESCD 3A	45-47, rue Sergent-Michel-Berthet 69258 Lyon Cedex 09	04 72 85 73 73	<a href="http://www.ecole3a.edu">www.ecole3a.edu</a>
<b>Lyon</b>	EMLYON Business school	EMLYON (programme grande école) AMP	23, avenue Guy-de-Collongue 69134 Ecully Cedex	04 78 33 78 00	<a href="http://www.em-lyon.com">www.em-lyon.com</a> <a href="http://www.eml-executive.com">www.eml-executive.com</a>
		CMCI	Campus Saint-Étienne 51, cours Fauriel CS 80029 42009 Saint-Étienne Cedex 2	04 77 49 63 49	<a href="http://www.bba.em-lyon.com">www.bba.em-lyon.com</a>
<b>Lyon</b>	École supérieure pour le développement économique et social de Lyon	Esdes Lyon	23, place Carnot 69286 Lyon Cedex 02	04 72 32 50 48	<a href="http://www.esdes.fr">www.esdes.fr</a>
<b>Lyon</b>	IDRAC Business School (institut de recherche et d'action commerciale)	Idrac diplôme d'études supérieures en	47, rue du Sergent-Michel-Berthet CP 607 69258 Lyon Cedex 09	04 72 85 72 72	<a href="http://www.ecoles-idrac.com">www.ecoles-idrac.com</a>

<b>Montpellier</b>			marketing, gestion commerciale et management commercial (à Lyon uniquement)	Parc Euromédecine 499, rue Croix-Verte 34090 Montpellier	04 67 52 04 66	
<b>Nantes</b>			responsable du marketing et développement commercial	11, rue de Saumonières BP 41205 44321 Nantes Cedex 3	02 40 29 38 14	
<b>Nice</b>				1200, avenue Maurice-Daunat Natura 4 Mougins - Font-de-l'Orme 06250 Sophia-Antipolis	04 93 84 83 58	
<b>Paris</b>				11, avenue des Chasseurs 75017 Paris	01 44 40 80 40	
<b>Martinique</b>	École de gestion et de commerce de la Martinique		EGC Martinique	30, route de l'Union 97200 Fort-de-France	05 96 64 58 63	<a href="http://www.egc-martinique.com">www.egc-martinique.com</a>
<b>Montpellier</b>	Montpellier Business School (école supérieure de commerce de Montpellier)		ESC Montpellier (programme grande école)	2300, avenue des Moulins 34185 Montpellier Cedex 4	04 67 10 26 70	<a href="http://www.montpellier-bs.com">www.montpellier-bs.com</a>
<b>Nancy-Metz</b>	ICN Business School Nancy-Metz		ICN (programme grande école) ICN Sup Est	13, rue Michel-Ney 54000 Nancy	03 54 50 25 00	<a href="http://www.icn-groupe.fr">www.icn-groupe.fr</a>
<b>Nantes</b>	École supérieure des sciences commerciales d'Angers		Essca Angers (programme grande école)	1, rue Lakanal BP 40348 49003 Angers Cedex 01	02 41 73 47 47	<a href="http://www.essca.fr">www.essca.fr</a>
<b>Nantes</b>	Audencia Nantes école de management		Audencia Nantes (programme grande école)	8, route de la Jonelière BP 31222 44312 Nantes Cedex 03	02 40 37 34 34	<a href="http://www.audencia.com">www.audencia.com</a>
<b>Nantes</b>	École atlantique de commerce Nantes (Groupe Audencia)		EAC Nantes	4, rue Bisson - BP 90517 44105 Nantes cedex 04	02 40 44 42 00	<a href="http://www.ecoleatlantique.com">www.ecoleatlantique.com</a>
<b>Nantes</b>	École supérieure pour l'innovation et l'action vers les métiers de l'entreprise		Esiame	Campus d'Eurespace rue Eugène-Brémond - BP 22116 49321 Cholet Cedex	02 41 49 52 60	<a href="http://www.esiame.fr">www.esiame.fr</a>
<b>Nantes</b>	École de gestion et de commerce de Vendée		EGC Vendée	28, boulevard d'Angleterre 85000 La-Roche-sur-Yon	02 51 47 70 80	<a href="http://www.egc-vendee.fr">www.egc-vendee.fr</a>
<b>Nantes</b>	École de gestion et de commerce du Maine		EGC du Maine	Technopôle universitaire 3, rue Charles-Fabry 72000 Le Mans	02 43 72 87 12	<a href="http://www.egcmaine.net">www.egcmaine.net</a>

<b>Nouvelle Calédonie</b> (Vice-rectorat)	École de gestion et de commerce du Pacifique sud	EGC Pacifique sud	14, rue de Verdun BP M3 98849 Nouméa Cedex	(687) 24 31 40	<a href="http://www.cci.nc">www.cci.nc</a>
<b>Orléans-Tours</b>	École supérieure de commerce et de management	Escem	Campus d'Orléans 17, boulevard de Châteaudun CS 70639 45016 Orléans	02 38 84 85 00	<a href="http://www.essem.fr">www.essem.fr</a>
			Campus de Tours 1, rue Léo-Delibes CS 30535 37205 Tours Cedex 3	02 47 71 71 71	
<b>Poitiers</b>			Campus de Poitiers 11, rue de l'Ancienne-Comédie BP 20005 86001 Poitiers	05 49 60 58 00	
<b>Paris</b>	European Business School (Ecole européenne de management)	EBS Paris	10, rue Sextius-Michel 75015 Paris	01 40 71 37 37	<a href="http://www.ebs-paris.fr">www.ebs-paris.fr</a>
<b>Paris</b>	École supérieure du commerce extérieur	ESCE (programme grande école)	10, rue Sextius-Michel 75015 Paris	01 81 51 15 15	<a href="http://www.esce.fr">www.esce.fr</a>
<b>Paris</b>	Ecole supérieure de management	ESCP EUROPE programme grande école (MIM)	79, avenue de la République 75543 Paris Cedex 11	01 49 23 20 00	<a href="http://www.esceurope.eu">www.esceurope.eu</a>
		programme européen d'enseignement supérieur en management (MEB) diplôme pour dirigeant en administration des affaires			
<b>Paris</b>	ESG Management School (Ecole supérieure de gestion)	ESG MS Paris	59, rue Nationale 75013 Paris	01 53 36 44 01/02	<a href="http://www.esgms.fr">www.esgms.fr</a>
<b>Paris</b>	HEC Paris Executive Education	HEC Paris diplôme de gestion des entreprises, pour dirigeants	6-14, avenue de la Porte-de-Champerret 75838 Paris Cedex 17	01 55 65 59 00	<a href="http://www.hec.fr">www.hec.fr</a>
<b>Paris</b>	Institut international du commerce et du développement	ICD	12, rue Alexandre-Parodi 75010 Paris	01 80 97 66 00	<a href="http://www.icd-ecoles.com">www.icd-ecoles.com</a>

<b>Toulouse</b>					186, route de Grenade 31700 Blagnac	05 61 71 02 94	
<b>Paris</b>	Institut de préparation à l'administration et à la gestion		ipag Paris-Nice		184, boulevard Saint-Germain 75006 Paris	01 53 63 36 00	<a href="http://www.ipag.fr">www.ipag.fr</a>
<b>Nice</b>					4, boulevard Carabacel 06000 Nice	04 93 13 39 00	
<b>Paris</b>	Institut supérieur du commerce		ISC Paris (programme grande école)		22, boulevard du Fort-de-Vaux 75848 Paris Cedex 17	01 40 53 99 99	<a href="http://www.iscparis.com">www.iscparis.com</a>
<b>Paris</b>	Institut supérieur de gestion		ISG Paris		8, rue de Lota 75116 Paris	01 56 26 26 26	<a href="http://www.isg.fr">www.isg.fr</a>
<b>Paris</b>	Institut supérieur des sciences, techniques et économie commerciales		Istec Paris		12, rue Alexandre-Parodi 75010 Paris	01 80 97 66 70	<a href="http://www.istec.fr">www.istec.fr</a>
<b>Paris</b>	Novancia Business School Paris		Novancia Paris diplôme d'études supérieures en entrepreneuriat et management commercial programme bac+3 unique		3, rue Armand-Moisant CS 81560 75731 Paris Cedex 15	01 55 65 50 88	<a href="http://www.novancia.fr">www.novancia.fr</a>
<b>Paris</b>	École de management Léonard-de-Vinci		EMLV		Pôle universitaire privé Léonard-de-Vinci 92916 Paris La Défense Cedex	01 41 16 73 00	<a href="http://www.emlv.net">www.emlv.net</a> ou <a href="http://www.emlv.org">www.emlv.org</a>
<b>Poitiers</b>	Groupe Sup de Co La Rochelle		ESC La Rochelle (programme grande école) IECG Descom		102, rue de Courailles 17024 La Rochelle Cedex 1	05 46 51 77 00	<a href="http://www.esc-larochelle.fr">www.esc-larochelle.fr</a>
<b>Poitiers</b>	École de gestion et de commerce Poitou-Charentes-Angoulême		EGC Poitou-Charentes - Angoulême		Campus CIFOP ZI n° 3 16340 L'Isle-d'Espagnac	05 45 90 13 27	<a href="http://www.egc16.com">www.egc16.com</a>

<b>Reims</b>				59, rue Pierre-Taittinger BP 302 51061 Reims Cedex	03 26 77 47 47	<a href="http://www.neoma-bs.fr">www.neoma-bs.fr</a>
<b>Rouen</b>	Neoma Business School	Neoma programme grande école diplôme d'études supérieures européennes de management programme de formation internationale en management programme de formation en management général		1, rue du Maréchal-Juin BP 188 76825 Mont Saint Aignan Cedex	02 32 82 57 00	
<b>Reims</b>	Groupe ESC Troyes	ESC Troyes (programme grande école)		217, avenue Pierre-Brossolette CS 20710 10002 Troyes Cedex	03 25 71 22 22	<a href="http://www.groupe-esc-troyes.com">www.groupe-esc-troyes.com</a>
<b>Reims</b>	Groupe ESC Troyes École internationale de management	Inba			03 25 71 22 22	<a href="http://www.groupe-esc-troyes.com">www.groupe-esc-troyes.com</a>
<b>Rennes</b>	Groupe ESC Bretagne Brest	ESC Bretagne Brest		Campus de Brest 2, avenue de Provence CS 23812 29238 Brest Cedex 3		<a href="http://www.brest-bs.com">www.brest-bs.com</a>
<b>Rennes</b>	École supérieure de commerce de Rennes	ESC Rennes		2, rue Robert-d'Arbrissel CS 76522 35065 Rennes Cedex	02 99 54 63 63	<a href="http://www.esc-rennes.fr">www.esc-rennes.fr</a>
<b>Réunion</b>	École de gestion et de commerce de la Réunion	EGC Réunion		12, rue Gabriel-de-Kerveguen 97495 Sainte-Clotilde	02 62 48 35 12	<a href="http://www.egc-reunion.re">www.egc-reunion.re</a>
<b>Rouen</b>	École de management de Normandie	EM Normandie (programme grande école) diplôme d'enseignement supérieur en management international		30, rue de Richelieu 76087 Le Havre Cedex	02 32 92 59 99	<a href="http://www.em-normandie.fr">www.em-normandie.fr</a>

<b>Toulouse</b>	Toulouse Business School (ESC Toulouse)	TBS ESC Toulouse (programme grande école) programme bac+3 en management	20, boulevard Lascrosses BP 7010 31068 Toulouse Cedex 7 Entiere 31134 Balma Cedex	05 61 29 49 49 05 61 29 46 09	<a href="http://www.tbs-education.fr">www.tbs-education.fr</a>
<b>Toulouse</b>	Groupe Toulouse Business School - Centre de perfectionnement aux affaires Grand-Sud-Ouest	CPA Grand-Sud-Ouest	Entiere 2, avenue de Mercure 31134 Balma Cedex	05 61 29 46 70	<a href="http://www.cpa-gso.com">www.cpa-gso.com</a>
<b>Toulouse</b>	École de gestion et de commerce Midi-Pyrénées	EGC Midi-Pyrénées	61, avenue Gambetta BP 527 82065 Montauban Cedex	05 65 75 56 86	<a href="http://www.egc-midi-pyrenees.fr">www.egc-midi-pyrenees.fr</a>
<b>Versailles</b>	École des hautes études commerciales	HEC (programme grande école)	1, rue de la Libération - 78351 Jouy-en-Josas Cedex	01 39 67 70 00	<a href="http://www.hec.fr">www.hec.fr</a>
<b>Versailles</b>	HEC - Institut supérieur des affaires	HEC isa	1, rue de la Libération 78351 Jouy-en-Josas Cedex	01 39 67 73 74	<a href="http://www.mba.hec.edu">www.mba.hec.edu</a>
<b>Versailles</b>	École supérieure des sciences économiques et commerciales	Essec (programme grande école) diplôme stratégie et dirigeants Essec et Mannheim	Avenue Bernard-Hirsch BP 50105 95021 Cergy-Pontoise Cedex	01 34 43 30 00	<a href="http://www.essec.fr">www.essec.fr</a>
<b>Versailles</b>	Groupe Essec - École des praticiens du commerce international	EPSCI	Avenue Bernard-Hirsch BP 50105 95021 Cergy-Pontoise Cedex	01 34 43 30 00	<a href="http://www.essec.fr">www.essec.fr</a>
<b>Versailles</b>	EDC Paris Business School (ex École des dirigeants et créateurs d'entreprise)	EDC PARIS	La Défense 1 70, galerie des Damiers 92415 Courbevoie Cedex	01 46 93 02 70	<a href="http://www.edcparis.edu">www.edcparis.edu</a>

**Autres formations assimilées**

<b>Académie</b>	<b>Établissement</b>	<b>Libelle court</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone école</b>	<b>Site Internet</b>
<b>Strasbourg</b>	École de management de Strasbourg	EM Strasbourg	61, avenue de la Forêt-Noire 67085 Strasbourg Cedex	03 68 85 80 00	<a href="http://www.em-strasbourg.eu">www.em-strasbourg.eu</a>
<b>Versailles</b>	Telecom École de Management	Telecom École de Management	9, rue Charles-Fourier 91011 Evry Cedex	01 60 76 42 18	<a href="http://www.telecom-em.eu">www.telecom-em.eu</a>

**1.2 Autres secteurs de formation**

Académie	Établissement	Libellé court	Adresse	Téléphone école	Site Internet
<b>Amiens</b>	Institut polytechnique LaSalle Beauvais	LaSalle Beauvais	rue Pierre-Waguet BP 30313 60026 Beauvais cedex	03 44 06 25 25	<a href="http://www.lasalle-beauvais.fr">www.lasalle-beauvais.fr</a>
<b>Créteil</b>	École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie	ESTP	28, avenue du Président-Wilson 94234 Cachan Cedex	01 49 08 56 50	<a href="http://www.estp.fr">www.estp.fr</a>
<b>Lille</b>	École supérieure de journalisme de Lille	ESJ	50, rue Gauthier-de-Châtillon 59046 Lille Cedex	03 20 30 44 00	<a href="http://www.esj-lille.fr">www.esj-lille.fr</a>
<b>Lyon</b>	École Émile-Cohl	E.E Cohl	232, rue Paul-Bert 69003 Lyon	04 72 12 01 01	<a href="http://www.cohl.fr">www.cohl.fr</a>
<b>Nantes</b>	L'École de design Nantes-Atlantique	Design Nantes	Atlanpole la Chantreterie rue Christian-Pauc BP 30 607 44306 Nantes Cedex 3	02 51 13 50 70	<a href="http://www.lecolededesign.com">www.lecolededesign.com</a>
<b>Nantes</b>	Sciences Com (groupe Audencia)	Sciences Com	1 rue Marivaux BP 80303 44003 Nantes Cedex 1	02 40 44 90 00	<a href="http://www.sciencescom.org">www.sciencescom.org</a>
<b>Paris</b>	Centre de formation des journalistes	CFJ	35, rue du Louvre 75002 Paris	01 44 82 20 00	<a href="http://www.cfjparis.com">www.cfjparis.com</a>
<b>Paris</b>	Esra Paris - École supérieure de réalisation audiovisuelle de Paris	Esra Paris	135, avenue Félix-Faure 75015 Paris	01 44 25 25 25	<a href="http://www.esra.edu">www.esra.edu</a>
<b>Paris</b>	Esra Paris - Institut supérieur des techniques du son	ISTS	135, avenue Félix-Faure 75015 Paris	01 44 25 25 25	<a href="http://www.esra.edu">www.esra.edu</a>
<b>Paris</b>	Esra Paris - Supinfograph-Esra 3D	Supinfograph-Esra 3D	135, avenue Félix-Faure 75015 Paris	01 44 25 25 25	<a href="http://www.esra.edu">www.esra.edu</a>
<b>Paris</b>	École supérieure de travail social	Etsup	8, villa du Parc-Montsouris 75014 Paris	01 44 16 81 80	<a href="http://www.etsup.com">www.etsup.com</a>
<b>Paris</b>	Institut français de la mode	IFM	36, quai d'Austerlitz 75013 Paris	01 70 38 89 89	<a href="http://www.ifm-paris.com">www.ifm-paris.com</a>
<b>Paris</b>	Institut pratique de journalisme	IPJ	24, rue Saint-Georges 75009 Paris	01 72 74 80 00	<a href="http://www.ipj.eu">www.ipj.eu</a>
<b>Paris</b>	Institut de management et de communication interculturels	Isit	21, rue d'Assas 75270 Paris Cedex 06	01 42 22 33 16	<a href="http://www.isit-paris.fr">www.isit-paris.fr</a>

**1. Bis. Liste des diplômes des établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires visés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et conférant à leurs titulaires le grade de master**

Académie	Établissement délivrant le diplôme	Libellé court	Intitulé du diplôme	Durée d'attribution dernier arrêté
<b>Aix-Marseille</b>	Euromed Management - école de management de Marseille (ex Euromed Marseille- école de management)	ESC Marseille	ESC Marseille (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)
<b>Amiens</b>	École supérieure de commerce d'Amiens-Picardie	ESC Amiens	ESC Amiens (programme grande école en 2012)	1 an à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
<b>Bordeaux</b>	École supérieure de Bordeaux	ESC Bordeaux	ESC Bordeaux	
<b>Bordeaux</b>	Bern École de management de Bordeaux (ex ESC Bordeaux)	Bern	ESC Bordeaux (programme grande école en 2011)	5 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
<b>Bordeaux</b>	Kedge Business School	Kedge	Programme grande école	3 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Bordeaux</b>	École supérieure de commerce de Pau	ESC Pau	ESC Pau (programme grande école en 2011)	1 an à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Bordeaux</b>	École supérieure de commerce de Pau	ESC Pau	ESC Pau (programme grande école)	3 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Bordeaux/Paris</b>	Institut des hautes études économiques et commerciales Bordeaux-Paris	Inseec Bordeaux-Paris	Inseec Bordeaux-Paris Inseec	3 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
<b>Bordeaux/Grenoble</b>	Institut des hautes études économiques et commerciales Bordeaux-Paris et Alpes-Savoie (sites de Bordeaux, Paris et Chambéry)	Inseec Bordeaux-Paris-Alpes-Savoie	Inseec programme grande école	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Clermont Ferrand</b>	École supérieure de commerce de Clermont-Ferrand	ESC Clermont Ferrand	ESC Clermont-Ferrand (programme grande école)	5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)

<b>Créteil</b>	Esiee Management	Esiee Management	Esiee Management	Esiee Management	2 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
<b>Créteil</b>	Institut européen d'administration des affaires de Fontainebleau	Insead Fontainebleau	Insead	Diplôme de gestion et administration des affaires	5 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Dijon</b>	École supérieure de commerce de Dijon-Bourgogne	ESC Dijon-Bourgogne	ESC Dijon (programme grande école)		5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
<b>Grenoble</b>	École supérieure de commerce de Chambéry	ESC Chambéry	ESC Chambéry (programme grande école en 2011)		2 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
<b>Grenoble</b>	Gem - École supérieure de commerce de Grenoble	ESC Grenoble	ESC Grenoble (programme grande école)		6 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)
			Edhec (programme grande école)		6 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
<b>Lille/Nice</b>	École des hautes études commerciales du Nord	Edhec Lille-Nice	Diplôme en administration des affaires internationales (programme MBA)		5 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
			Diplôme pour cadres dirigeants et entrepreneurs (programme EMBA)		5 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Lille</b>	Institut d'économie scientifique et de gestion	leseg	leseg		6 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
	École supérieure de commerce de Lille	ESC Lille	ESC Lille	/	
<b>Lille</b>	Skema Business School (ex ESC Lille)	Skema Lille	Skema Lille (ex ESC Lille)		5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 4 janvier 2011)
<b>Lyon</b>	École de management de Lyon	EM Lyon	EM Lyon		6 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)
<b>Lyon</b>	École supérieure de commerce de Saint-Étienne	ESC Saint-Étienne	ESC Saint-Étienne (programme grande école)		3 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)

<b>Lyon</b>	École supérieure pour le développement économique et social	Esdes Lyon	ESDES (management et gestion des entreprises en 2011)	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Lyon</b>	Groupe Idrac - IDRAC Business School	Idrac Lyon	Diplôme d'études supérieures en marketing, gestion commerciale et marketing international (programme grande école)	3 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Montpellier</b>	École supérieure de commerce de Montpellier	ESC Montpellier	ESC Montpellier (programme grande école)	4 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Nancy-Metz</b>	École ICN de Nancy ICN Business School	École ICN	ICN	5 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Nantes</b>	Audencia Nantes école de management	Audencia Nantes	Audencia	
<b>Nantes</b>	École supérieure des sciences commerciales d'Angers	Esca Angers	Audencia (programme grande école en 2014)	6 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Nice</b>	Centre d'enseignement et de recherche appliquée au management de Sophia-Antipolis	Ceram	Ceram	6 ans à compter du 01/09/2009 (arrêté du 2 juillet 2009)
<b>Orléans Tours</b>	Skema Business School (ex CERAM)	Skema Nice	Skema Nice (ex Ceram)	
	École supérieure de commerce et de management de Tours Poitiers	Essem Tours Poitiers	Essem	6 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
	École supérieure de négociation commerciale	Negocia	Negosup	/
<b>Paris</b>	Advancia Paris	Advancia	PSE (Programme supérieur en entrepreneuriat)	/
	Novancia	Novancia (ex Advancia-Négocia)	Diplôme d'études supérieures en entrepreneuriat et management commercial (ex Negosup et PSE)	5 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
<b>Paris</b>	Centre de perfectionnement aux affaires de Paris	CPA Paris-Nice	CPA	

	HEC Executive Education (ex CPA Paris-Nice)	HEC Paris	Diplôme de gestion des entreprises pour dirigeants	6 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
<b>Paris</b>	École supérieure de gestion de Paris	ESG Paris	ESG	4 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
	ESG Management School	ESG MS Paris		
<b>Paris</b>	École supérieure de management	ESCP Europe (ex ESCP-EAP Paris)	Programme grande école (Mim)	6 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
			Programme européen d'enseignement supérieur en management (Meb)	3 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
			Diplôme pour dirigeants en administration des affaires (programme Emba)	5 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Paris</b> (ex Versailles)	École supérieure de commerce extérieur de La Défense	ESCE La Défense	ESCE	2 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Paris</b>	European Business School (École européenne de gestion)	EBS Paris	EBS	4 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Paris</b>	Institut international du commerce et du développement (ICD)	ICD Paris-Toulouse	ICD	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Paris</b>	Institut supérieur de commerce	ISC Paris	ISC (programme grande école en 2012)	3 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
<b>Paris</b>	Institut supérieur de gestion	ISG	ISG	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Paris</b>	Institut supérieur privé des sciences, techniques et économie commerciales	Istec Paris	Istec	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Paris</b>	Institut de management et de communication interculturels	isit	Traducteur	5 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 16 avril 2013)
			Interprète de conférence	5 ans à compter du 01/09/2012 (arrêté du 16 avril 2013)
<b>Paris-Nice</b>	Institut de préparation à l'administration et à la gestion de Paris-Nice	ipag Paris-Nice	ipag	4 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Poitiers</b>	Sup de Co La Rochelle - école supérieure de commerce de La Rochelle	ESC La Rochelle	ESC La Rochelle	

				ESC La Rochelle (programme grande école)	4 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Reims</b>	RMS - école supérieure de commerce de Reims (Neoma Business School)	ESC Reims	ESC Reims	ESC Reims	5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)
<b>Reims</b>	École supérieure de commerce de Troyes	ESC Troyes	ESC Troyes	ESC Troyes (programme grande école)	4 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Rennes</b>	École supérieure de commerce de Bretagne-Brest	ESC Brest	ESC Brest	ESC Brest (programme grande école en 2012)	1 an à compter du 01/09/2012 (arrêté du 20 juillet 2012)
<b>Rennes</b>	École supérieure de commerce de Rennes	ESC Rennes	ESC Rennes	ESC Rennes (programme grande école en 2012)	
<b>Rouen</b>	École de management de Normandie (ex ESC Le Havre)	EMN	EMN	EM Normandie	4 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
<b>Rouen</b>	École supérieure de commerce de Rouen (Neoma Business School - ex Rouen Business School)	ESC Rouen	ESC Rouen	ESC Rouen (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2008 (arrêté du 15 septembre 2008)
<b>Reims/Rouen</b>	Neoma Business School	Neoma	Neoma	Programme grande école	4 ans à compter du 01/09/2014 (arrêté du 24 juillet 2014)
<b>Strasbourg</b>	École de management de Strasbourg	EM Strasbourg	EM Strasbourg	EM Strasbourg	5 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
<b>Toulouse</b>	École supérieure de commerce de Toulouse	ESC Toulouse	ESC Toulouse	ESC Toulouse (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
<b>Versailles</b>	École des créateurs d'entreprise de Courbevoie	EDC Courbevoie	EDC Courbevoie	EDC	4 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Versailles</b>	École des hautes études commerciales	HEC	HEC	HEC (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Versailles</b>	Institut supérieur des affaires (groupe HEC)	Isa	Isa	Isa	6 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)

<b>Versailles</b> (voir Paris à compter de 2014)	École supérieure de commerce extérieur de La Défense	ESCE La Défense	ESCE	3 ans à compter du 01/09/2011 (arrêté du 11 juillet 2011)
<b>Versailles</b>	École supérieure des sciences économiques et commerciales	Essec	Essec (programme grande école)	6 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Versailles</b>	École supérieure des sciences économiques et commerciales	Essec	Diplôme stratégie et dirigeants ESSEC et Mannheim	2 ans à compter du 01/09/2013 (arrêté du 29 août 2013)
<b>Versailles</b>	Télécom école de management d'Évry (ex Institut national des télécommunications - management d'Évry )	Telecom école de management (ex INT Management Évry)	Télécom école de management (diplôme d'études supérieures de gestion)	5 ans à compter du 01/09/2010 (arrêté du 25 août 2010)

## 2. Admissions

### 2.1 Banques et concours communs

Banque	Adresse	Téléphone
BCE	Direction des admissions et concours de CCI Paris Île-de-France BP 31 78354 Jouy-en-Josas Cedex	01 39 67 71 55
Ericome Prepa	23, rue Louis-Le-Grand 75002 Paris	01 40 73 83 30
Ericome Tremplin I et II	23, rue Louis-Le-Grand 75002 Paris	01 40 73 83 30
Ericome Bachelor	23, rue Louis-Le-Grand 75002 Paris	01 40 73 83 30
Acces	BP 40651 49006 Angers Cedex 01	ESSCA : 02 41 73 47 50 IESEG : 03 20 54 58 92 ESDES : 04 72 32 50 48
Sesame	19-21, rue du Commandant-Cousteau 33100 Bordeaux	05 56 52 56 41
Concours Passerelle	Concours Passerelle BP 70654 75367 Paris Cedex 08	0 820 22 36 15
Pass	Concours Pass 19, place Tolozan 69001 Lyon	04 78 29 55 30
Team	16, rue Pierre-Dupont 75010 Paris <a href="http://www.concours-team.net">www.concours-team.net</a>	0820 20 20 92
Banque d'épreuves EGC	Association du réseau des EGC 46, avenue de la Grande -Armée CS 50071 75858 Paris Cedex 17	01 40 69 38 61
Banque Atout+3	Direction des admissions et concours de la CCI Paris Île-de-France BP 31 78354 Jouy-en-Josas Cedex	01 39 67 74 53
Link	11, rue Carrier- Belleuse 75015 Paris	01 84 79 15 21
Ambitions+	11, rue Carrier-Belleuse 75015 Paris	01 84 79 15 22

Les candidats sont invités à se reporter aux communications des banques d'épreuves ou des écoles pour les modalités d'inscription et pour les dates de concours.

## 2.2 Nombre de places offertes par école au titre de la session 2015 et regroupement des écoles par banques et concours communs (données à titre indicatif)

Écoles / programmes	Admissions principales		Admissions sur titres (concours propre)			
	Banque/concours propre/admission sur dossier	Nb places	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année
			Nb places	Nb places	Nb places	Nb places
EM Normandie (programme grande école)	Sesame	320			Passerelle 1 : 170 BCE : 75	Passerelle2 : 145 Pass World : 75 Ascenseur social : 7
Neoma diplôme d'études supérieures européennes de management (ex Cesem - bac+4)	Sesame	255				
Neoma programme de formation internationale en management (ex Ifi Rouen - bac+4)	Sesame	190	30 (diplômes étrangers)		10	
Groupe Essec-EPSCI Cergy (bac+4)	Sesame	300			15	
Groupe ESC Troyes - programme INBA (bac+4)	Sesame	100	10 (diplômes étrangers)	12 (diplômes français) 10 (diplômes étrangers)		
ESCE (bac+5)	Sesame	600 (dont 490 à Paris et 110 à Lyon)			Ambitions+ : 112	Ambitions + : 100
Kedge Business School - Cesemed Marseille (bac+4)	Sesame	225	10		30	

Kedge BS - EBP International	Sesame	225						
Groupe Sup de Co La Rochelle IECG (bac+4)	Sesame	190	Concours propre international (diplômes étrangers) : 40	20	Concours propre international (diplômes étrangers) : 5	40	Ambitions+ : 70	Ambitions+ : 80
Ipag Paris Nice	Sesame	450						
Esdes Lyon	Acces	250						
	Hors Acces	15				25		70
Essca Angers	Acces	500						
	Hors Acces	100				40		150
Iseeg	Acces	585					Concours France : 50 Concours international : 60	Concours France : 120 Concours international : 80
	Hors Acces	100						
ICD Paris-Toulouse	Concours Team	120	20			40	100	100
Istec Paris	Concours Team	120				10	20	60

Idrac diplôme d'études supérieures en marketing, gestion commerciale et management international (bac+5) - dispensé à Lyon	Concours Team	120				30	30
	Concours Pass	500	200			50	
Espeme Lille/Nice	Concours Pass	420					
	Hors Pass		60	40		40	
ECE Bordeaux-Lyon	Concours Link	350				Ambitions + : 30	Ambitions + : 50
EBS	Concours Link	250				Passerelle 1 : 60	Passerelle 2 : 40
EDC	Concours Link	505	Admission internationale : 30			Ambitions + 130	Ambitions + 160
	Concours Link	50				Ambition internationale : 20	Admission internationale : 40
EGC Basse-Normandie (Saint-Lô)	Concours EGC	50		25			
EGC Drôme-Ardèche	Concours EGC	50	40	10			
EGC du Maine	Concours EGC	45					

EGC Martinique	Concours EGC	50		6			
EGC Midi-Pyrénées	Concours EGC	120		20	Apprentissage : 80		
EGC La Réunion	Concours EGC	60					
EGC Vendée (La-Roche-sur-Yon)	Concours EGC	45					
Novancia - Diplôme d'études supérieures en commerce et en entrepreneuriat (bac+3)	Banque Atout+3	330	Passerelle Handicap : 5		80		
			Passerelle Ascenseur social : 5				
École Atlantique de commerce Nantes (groupe Audencia)	Banque Atout+3	170			20		
EM Normandie (diplôme d'enseignement supérieur en management international - bac+3)	Banque Atout+3	65			75		
ESC Dijon-Bourgogne diplôme d'études supérieures de gestion et commerce international (bac+3)	Banque Atout+3	180 (Campus Dijon : 140 Campus Lyon : 40)					
Sup de Co La Rochelle diplôme d'études supérieures en commerce et management opérationnel (bac+3)	Banque Atout+3	170	Concours propre international (diplômes étrangers) : 35	Concours propre : 10 Concours propre international (diplômes étrangers) : 5	Concours propre : 85 Concours propre international (diplômes étrangers) : 45		

Gem - chargé d'affaires internationales (bac+3) (Grenoble et Londres)	Banque Atout+3	100						
Kedge Business School/Programme supérieur de gestion et de commerce (bac+3)	Ecritcome Bachelor	455 Avignon : 50 Bastia : 25 Bayonne : 50 Bordeaux : 170 Marseille : 130 Toulon : 30	AST : ETDTS francophones étrangers : 5 places à Bordeaux, 5 à Marseille et 60 à Dakar			AST : 40 sur 4 campus (Avignon, Toulon, Marseille, Bastia)		
ICN Sup Est (bac+3)	Ecritcome Bachelor	140 Nancy : 100 Metz : 40	Concours propre international : 15					
Neoma Business School (bac+3)	Ecritcome Bachelor	200 Reims : 90 Rouen : 110	20			50		
Edhec diplôme pour cadres dirigeants et entrepreneurs (bac+5)	Concours propre	180						
Edhec diplôme en administration des affaires internationales (bac+5)	Concours propre	290						
EGC Lille-Métropole (bac+3)	Concours propre	60				4		
EGC Pacifique sud (bac+3)	Concours propre	40				2		
EGC Poitou-Charentes Angoulême	Concours propre					30		
EMLYON Business School - programme bac+4 (ex CMCi)	Concours propre	150				25		15

ESCD 3A responsable opérationnel à l'international (bac+3)	Concours propre	100		15	40	
ESCP-EUROPE (programme européen d'enseignement supérieur - Meb) (bac+5)	Concours propre	146				
				Passerelle 2 : 200		
				Pass world : 50		
				Concours voie interne : 200		
				SHN : 5		
Novancia business school Paris (programme bac+5)				Expérience prof. : 5		
				Passerelle Handicap : 5		
				Passerelle Ascension Sociale : 5		
ESC Pau diplôme management relations clients (bac+3)	Concours propre	80			20	
Esiame Cholet (bac+3)	Concours propre		80	20		
Essec - diplôme stratégie et dirigeants Essec et Mannheim (bac+5)						
Esta Belfort	Concours propre	50		40		

Idrac (Lyon - Montpellier -Nantes - Nice -Paris) responsable du marketing et du développement commercial (bac+3)	Concours propre	360		90	690	
Kedge Business School - programme grande école (bac+5)	Concours propre	50				
Toulouse Business School (programme-bac+3 en management)	Concours propre	France : 390	France : 15	France : 30		
		International : 110	International : 15	International : 15		
CPA Grand-Sud-Ouest	Dossier + entretien	50				
CPA Lyon	Dossier + entretien	36				
HEC Paris Executive Education (ex CPA Paris)	Dossier + entretien					
HEC Isa	Dossier + entretien					
EMLV - école de management Léonard-de-Vinci	Dossier + entretien	250	20	50	30 classique 60 alternance	
Kedge Business School - programme ingénieur d'affaires (ESCT Toulon)	Dossier + concours propre	60	50			

Institut polytechnique LaSalle-Beauvais	Concours propre	105		15	20	5
CFJ Paris	Concours propre	45				
L'école de design Nantes-Atlantique	Concours propre		210	20	60	60
École Émile-Cohl diplôme de dessinateur concepteur option illustration, bande dessinée, infographie-multimédia et dessin animé	Dossier + entretien	170				
ESJ Lille	Concours propre	60 (filière généraliste)				
ETSUP Paris	Concours propre	30				
Esra Paris Diplôme d'études supérieures de réalisation audiovisuelle (DEsRA)	Concours propre	220				
Esra Paris Supinfograph-Esra 3D Paris Diplôme d'études supérieures en film d'animation (Desfa)	Concours propre	33				
Esra Paris - ISTS Paris Diplôme d'études supérieures des techniques du son (DESTS)	Concours propre	180				
SciencesCom (Groupe Audencia)	Concours propre	90		25		

Isit Paris	Concours propre	110	35	80	50
------------	-----------------	-----	----	----	----

Établissements / programmes	Concours classes préparatoires aux grandes écoles		concours et admissions sur titres 1 <sup>re</sup> année		concours et admissions sur titres 2 <sup>e</sup> année	
	Banque	Nb de places	Banque	Nb de places	Banque	Nb de places
Audencia Nantes (programme grande école)	BCE	430	Admissibles ENS Cachan	5	AST2	160
Edhec Lille/Nice (programme grande école)	BCE	500	Concours propre AST1	190	Concours propre AST2	190
					Concours interne	200
EM Lyon (programme grande école)	BCE	450	Admissibles ENS Cachan	5	Concours propre	270
					Concours SAI	130
EM Normandie (PGE)	BCE	75			Passerelle 2	145
					Pass world	75
					Ascenseur social	7
EM Strasbourg	BCE	240			Passerelle 2	105
					Pass world	35
					BAI Pass	25
ESC Dijon Bourgogne (programme grande école)	BCE	180	Passerelle 1	150	Passerelle 2	150
					Pass world	100
GEM - ESC Grenoble (programme grande école)	BCE	425	Passerelle 1	155	Passerelle 2	140

				Admissibles ENS Cachan	10			Pass world	90		
				Ascension sociale	10						
				Handicap	10			CAD	10		
Groupe Sup de Co La Rochelle ESC La Rochelle (programme grande école)	BCE	110		Passerelle 1	195			Passerelle 2	110		
				Ascenseur social/Handicap	20						
				Concours propre international diplômes étrangers	50			Concours propre	55		
Montpellier Business School (ESC Montpellier - programme grande école)	BCE	240		Passerelle 1	200			Passerelle 2	130		
				Passerelle Handicap	10			Concours International	140		
				Passerelle ascenseur social	10						
				Concours formation initiale alternée 1	50			Concours formation initiale alternée 2	50		
				Sportifs de haut niveau	15			Formation professionnelle continue	20		
ESC Pau (programme grande école)	BCE	100		Passerelle 1	180			Passerelle 2	100		
				Passerelle ascenseur social	5						
				Passerelle handicap	5						
				Concours Sports Innov 1	20			Concours Sports Innov 2	20		

ESC Rennes (programme grande école)	BCE	280	PASSERELLE 1	160	Passerelle 2	200
Groupe ESC Troyes (ESC Troyes - Programme grande école)	BCE	55	PASSERELLE 1	135	Passerelle 2	85
					TISA	25
					CAD	5
ESCP Europe (programme grande école - MIM)	BCE	355	PMAT	110	CAD ESCP Europe	50
					SAI	140
					EMAT	130
					SHN	3
					AST France	170
Essec Cergy-Pontoise (programme grande école)	BCE	375			AST International	170
Hec (programme grande école)	BCE	380			Admissions France (CAD Hec)	75
					Admissions internationales	180
Inseec Paris-Bordeaux-Alpes-Savoie (programme grande école)	BCE	370	Concours Évolution 1	480	Concours Évolution 2	420
ISC Paris (programme grande école)	BCE	235	Concours propre	220	Concours propre	220
ISG Paris (programme grande école)	BCE	60	Concours propre	150	Concours propre	250
Skema Business School (programme grande école)	BCE	530	AST 1	180	AST 2	350
			Admissibles ENS Cachan	10	CAD	5
			International SAI	70		
Télécom École de management	BCE	120	Passerelle 1	100	Passerelle 2	60

							Pass World	15
Toulouse Business School - (ESC Toulouse - programme grande école)	BCE	405	Concours propre	50	Concours propre	250	Concours propre	250
			Admissibles ENS Cachan	5				
ICN Business School Nancy (programme grande école)	Ecricome prépa	220	Ecricome tremplin I	90	Ecricome tremplin II	100	Ecricome tremplin II	100
	BEL et BLSES	20			Concours Lorrain	30	Concours Lorrain	30
					Concours propre	40	Concours propre	40
Kedge Business School (programme grande école - Bordeaux et Marseille)	Ecricome prépa	635	Ecricome tremplin I	340	Ecricome tremplin II	430	Ecricome tremplin II	430
	BEL et BLSES	30	Diplômes étrangers	50				
Neoma Business School (programme grande école)	Ecricome prépa	680	Ecricome tremplin I	210	Ecricome tremplin II	360	Ecricome tremplin II	360
		Reims : 340 Rouen : 340		Reims : 105 Rouen : 105		Reims : 180 Rouen : 180		Reims : 180 Rouen : 180
	BEL et BLSES	80 Reims : 40 Rouen : 40			Concours propre	70	Concours propre	70

### 3. Épreuves de sélection au titre de la voie principale d'admission

#### 3.1 Écoles relevant de la Banque commune d'épreuves (BCE-CCIP)

##### Règlement des concours de la banque commune d'épreuves (BCE-CCIP)

Ce règlement, les modalités d'accès et les épreuves sont consultables grâce aux liens suivants :

- [www.concours-bce.com/sites/concours-bce.com/files/PDF/reglement\\_bce.pdf](http://www.concours-bce.com/sites/concours-bce.com/files/PDF/reglement_bce.pdf)
- <http://www.concours-bce.com/> (cf. rubrique « Tout savoir sur le concours BCE »)

Il s'applique aux écoles suivantes délivrant un diplôme visé :

- Audencia Grande École ;
- École Management Normandie ;
- Edhec Grande École ;
- Emlyon ;
- EM Strasbourg ;
- ESC Dijon-Bourgogne ;
- ESC Grenoble ;
- ESC La Rochelle ;
- Montpellier Business School (ESC Montpellier) ;
- ESC Pau ;
- ESC Rennes ;
- ESC Troyes ;
- ESCP Europe ;
- Essec ;
- HEC Paris ;
- Inseec Paris-Bordeaux-Alpes Savoie ;
- ISC Paris ;
- ISG ;
- Skema Business School ;
- Telecom EM ;
- Toulouse Business School.

#### 3.2 Écoles relevant de la banque Ecricome Prepa

##### Règlement des concours Ecricome

Afin d'être informé de façon précise sur les règlements applicables aux concours Ecricome Prepa, Ecricome Tremplin et Ecricome Bachelor, vous pouvez vous référer au lien suivant :

- <http://www.ecricome.org/concours-ecricome/infos/reglement-des-concours.html>

##### 3.2.1 Écoles relevant de la banque Ecricome Prepa

###### 3.2.1.1 Épreuves écrites - Concours Ecricome Prepa

Afin d'être informé de façon précise sur les épreuves écrites, vous pouvez vous référer aux liens suivants :

- pour les options économiques, scientifiques et technologiques :  
<http://www.ecricome.org/ecricome-prepa/3-les-epreuves-ecrites/les-epreuves-et-coeficients.html>

###### Option littéraire BEL/BL-SES

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le lien suivant :

- <http://www.ecricome.org/ecricome-litteraires/les-epreuves-ecrites/les-epreuves-et-coefficients.html>

###### 3.2.1.2 Épreuves orales

Les modalités des épreuves orales sont consultables grâce aux liens suivants :

- <http://www.ecricome.org/ecricome-prepa/les-epreuves-orales-28/epreuves-orales-concours-ecricome-post-prepa.html>

###### Option littéraire

- <http://www.ecricome.org/ecricome-litteraires/les-epreuves-orales-litteraires/les-epreuves-orales-concours-litteraires.html>

#### 3.3 Écoles relevant de la banque Ecricome Bachelor

##### Épreuves et coefficients

Les épreuves et coefficients sont consultables grâce au lien suivant :

- <http://www.ecricome.org/ecricome-bachelor/post-bac/epreuves-concours-ecole-commerce-post-bac.html>

#### 3.4 Écoles relevant de la banque Sesame

Le règlement de la banque Sesame s'applique aux écoles et formations suivantes :

- Essec/EPSCI ;
- Esce ;
- EM Normandie (tous parcours) ;
- IECG (groupe Sup de Co La Rochelle) ;
- Inba (groupe ESC Troyes) ;
- Ipag Business School ;
- Kedge - CeseMed Marseille ;
- Kedge - EBP International ;
- Neoma - CESEM Reims Tous programmes ;
- Neoma - Programme de formation internationale en management (ex Ifi Rouen – bac +4).

Pour plus d'informations, vous pouvez utiliser le lien suivant : <http://www.concours-sesame.net>

### 3.5 Écoles relevant de la banque Acces

Le règlement de la banque Acces s'applique aux écoles suivantes :

- Essca ;
- Ieseg ;
- Esdes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez cliquer sur le lien ci-après : <http://www.concours-acces.com/>

### 3.6 Écoles relevant de la banque Team

Le règlement de la banque Team s'applique notamment aux écoles suivantes :

- ICD ;
- Idrac à Lyon ;
- Istec.

Pour plus de renseignements, vous pouvez cliquer sur le lien ci-après : <http://www.concours-team.net/>

### 3.7 Écoles relevant de la banque Pass

Le règlement de la banque Pass s'applique aux écoles suivantes :

- ECE ;
- Espeme.

Pour plus de renseignements, vous pouvez cliquer sur les liens ci-après :

- <http://www.concours-pass.com>
- <http://www.concours-pass.com/presentation/reglement.cfm>

### 3.8 Écoles relevant du concours Bachelor EGC

Pour plus de renseignements, vous pouvez cliquer sur le lien ci-après : [http://www.bachelor-egc.fr/reglement\\_du\\_concours.html](http://www.bachelor-egc.fr/reglement_du_concours.html)

Ce règlement s'applique aux admissions en première année des écoles du réseau EGC dont le diplôme est visé adhérent à la banque d'épreuves Bachelor EGC :

- EGC Martinique – Fort-de-France ;
- EGC Le Mans ;
- EGC La Réunion ;
- EGC Vendée – La Roche-sur-Yon ;
- EGC Midi-Pyrénées, campus de Montauban, Rodez et Tarbes ;
- EGC Basse-Normandie – Saint-Lô ;
- EGC Drôme-Ardèche – Valence.

### 3.9 Écoles relevant de la banque d'épreuves ATOUT+3

#### Règlement des concours de la banque Atout+3 2015

Le présent règlement s'applique aux admissions en première année des programmes Bachelor des écoles de la banque Atout+3 :

- École Atlantique de Commerce – Audencia Group – Nantes ;
- École de management de Normandie ;
- École de management de Strasbourg ;
- ESC Dijon-Bourgogne ;
- Grenoble École de management ;
- Groupe Sup de Co La Rochelle ;
- Novancia Business School Paris ;

- Telecom École de management – Évry.

Ce règlement et les épreuves sont consultables grâce au lien suivant : <http://www.concours-atoutplus3.com/le-concours/reglement-du-concours/>

### 3.10 Écoles relevant de la banque d'épreuves Link

Les écoles concernées par le règlement de la banque d'épreuves Link sont les suivantes :

- EBS Paris ;
- EDC Paris ;
- ESG MS.

Pour plus d'informations, vous pouvez utiliser le lien suivant : <http://www.concours-link.fr/>

### 3.11 Écoles relevant de la banque d'épreuves Ambitions+

Pour plus d'informations sur le règlement et les épreuves, vous pouvez consulter le lien suivant : [www.concours-ambitions.com/concours-ecole-de-commerce/reglement-concours-ecole-commerce-bac2.html](http://www.concours-ambitions.com/concours-ecole-de-commerce/reglement-concours-ecole-commerce-bac2.html)

Les écoles concernées sont :

- EBS Paris ;
- Esce ;
- ESG MS ;
- Ipag BS.

### 3.12 Écoles recrutant sur concours propre – formations de commerce et de gestion

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les liens ci-après :

- **Académie de Besançon**  
École supérieure des technologies et des affaires (Esta Belfort)  
<http://www.esta-belfort.fr/etudiant/admission-and-concours/>
- **Académie de Bordeaux**  
École supérieure de commerce de Pau - diplôme management relations clients (bac+3)  
[http://www.esc-pau.fr/bachelor/programme\\_bachelor\\_integrez.html](http://www.esc-pau.fr/bachelor/programme_bachelor_integrez.html)
- **Académie de Lille**  
EGC Lille-Métropole  
<http://www.egc-lille.com/le-parcours-egc/conditions-d-admission>
- **Académie de Lyon**  
ESCD 3A – responsable opérationnel à l'international (bac+3)  
<http://www.ecole3a.edu/> (cf. rubrique « admission »)
- **Idrac** – responsable du marketing et du développement commercial (bac+3)  
Diplôme délivré sur les campus de Lyon, Montpellier, Nantes, Nice et Paris  
Concours commun aux cinq campus  
<http://www.bachelor-idrac.fr/Concours/Les-epreuves-du-concours-Bachelors-IDRAC>
- **Académie de Nantes**  
École supérieure pour l'innovation et l'action vers les métiers de l'entreprise (Esiame Cholet)  
[http://www.esiame.fr/data\\_cci49/uploads/public/3719\\_reglement\\_du\\_concours.pdf](http://www.esiame.fr/data_cci49/uploads/public/3719_reglement_du_concours.pdf)
- **Académie de Nice**  
Kedge Business School - École supérieure de commerce et technologie de Toulon (ESCT)  
<http://www.kedgebs.com/fr/formations/ingenierie-daffaires>
- **Nouvelle Calédonie (vice-rectorat)**  
École de gestion et de commerce de l'EGC Pacifique sud  
<http://egc.cci.nc/integrer-legc>
- **Académie de Paris**  
ESCP-Europe - Programme européen d'enseignement supérieur en management  
<http://goo.gl/ISaBYr>
- **Académie de Toulouse**  
Programme bac+3 Toulouse Business School  
<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/bachelor/admission-concours>

### 3.13 Écoles recrutant sur concours propre – autres secteurs de formation

Pour plus de renseignements, vous pouvez cliquer sur les liens ci-après :

- **Académie d'Amiens**  
Institut polytechnique LaSalle-Beauvais  
Technicien supérieur professionnel en géologie  
<http://www.lasalle-beauvais.fr/-Integrer-la-formation,104>

- **Académie de Lille**

École supérieure de journalisme de Lille (ESJ)

<http://esj-lille.fr/concours/>

- **Académie de Lyon**

École Émile-Cohl (E.E.COHL)

Dessinateur-concepteur (option illustration, BD, infographie, multimédia ou dessin animé)

<http://www.cohl.fr/procedures-admission/>

- **Académie de Nantes**

École de design de Nantes-Atlantique

<http://www.lecolededesign.com/s-inscrire>

- **Sciencescom (Groupe Audencia)**

Responsable communication et médias (bac+5 visé)

<http://www.sciencescom.org/formations-communication/cycle-master/presentation/>

- **Académie de Paris**

Centre de formation des journalistes (CFJ)

<http://www.cfjparis.com/concours/concours-ecole-journalisme.html>

- **École supérieure de travail social (Etsup)**

Conseiller du travail (bac+4)

<http://www.etsup.com/Conseiller-du-travail-CTRH#anc1>

[http://www.etsup.com/IMG/pdf/plaquette\\_CRTH\\_2015.pdf](http://www.etsup.com/IMG/pdf/plaquette_CRTH_2015.pdf)

- **Institut de management et de communication interculturels (Isit)**

Diplôme d'interprète de conférence et traducteur (bac+5) et diplôme de juriste linguiste (bac+4) : pour l'admission en 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> année et 4<sup>e</sup> année

[www.isit-paris.fr](http://www.isit-paris.fr) (cf. rubrique « admissions »)

- **Groupe Esra (Esra, ISTS, Supinfograph)**

Concernant les modalités d'admission et les épreuves de :

- **École supérieure de réalisation audiovisuelle (Esra) site de Paris :**

Esra Paris - Institut supérieur des techniques du son (ISTS) :

Esra Paris - Supinfograph-Esra 3D :

<http://www.esra.edu/infos-pratiques/dates-de-concours-et-admission>

#### 4. Procédure de gestion centralisée des affectations dans les écoles de management – calendrier 2015 - Internet

**Sigem – MODE D'EMPLOI CONCOURS 2015**

**Procédure de gestion centralisée des affectations dans les écoles de management ouvertes aux élèves des classes préparatoires**

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site du Sigem : <http://www.sigem.org/>

Les écoles, délivrant le diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, qui sont concernées par la présente procédure sont : **Audencia Nantes, école de management de Normandie, Edhec, EM Lyon, École de management Strasbourg, ESC Dijon-Bourgogne, ESC Grenoble, ESC La Rochelle, Montpellier Business School (ESC Montpellier), ESC Pau, ESC Rennes, ESC Troyes, ESCP Europe, Essec, HEC Paris, ICN Business School, Inseec Paris-Bordeaux-Alpes-Savoie, ISC Paris, ISG, Kedge Business School, Neoma Business School, Skema Business School, Telecom École de management, Toulouse Business School.**

## 5. Procédure d'évaluation

Le décret n° 2009-628 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a prorogé pour une durée de cinq ans la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion créée par le décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 modifié.

### 5.1 Décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 modifié portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion

**Article 1** - Il est créé auprès des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de l'industrie et du commerce une commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion.

#### Titre 1 - Missions

**Article 2** - La commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion organise les modalités de contrôle de la qualité des formations supérieures de commerce et de gestion dans la perspective de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Elle examine également l'évolution des formations supérieures de commerce et de gestion en cohérence avec le dispositif global des formations supérieures existantes ; elle prend en compte le potentiel de recrutement des établissements et l'évolution du marché de l'emploi.

**Article 3** - La commission est consultée sur les questions relatives aux formations supérieures de commerce et de gestion ainsi que sur les diplômes qui les sanctionnent. Elle formule des avis et des recommandations et remet chaque année aux ministres un rapport d'activité.

**Article 4** - La commission est chargée de l'évaluation des formations de commerce et de gestion dispensées par les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires, dans le cadre des procédures de reconnaissance par l'État et d'autorisation de délivrer des diplômes, fixées aux articles L.443-2 et L.641-5 du code de l'éducation.

**Article 5** - Les formations pour lesquelles une autorisation de délivrer des diplômes revêtus du visa de l'État a été accordée avant la publication du présent décret sont soumises à une évaluation par la commission

**Article 6** - À l'issue de la procédure d'évaluation définie aux articles 4 et 5 ci-dessus, l'autorisation de délivrer des diplômes fait l'objet d'une décision du ministre chargé de l'enseignement supérieur dans les conditions définies par arrêté.

**Article 7** - Les ministres chargés de l'enseignement supérieur, de l'industrie et du commerce peuvent charger la commission d'une mission particulière d'évaluation d'une formation. À l'issue de cette mission, la commission remet un rapport aux ministres.

Le cas échéant, le ministre chargé de l'enseignement supérieur peut engager une procédure de retrait de la reconnaissance par l'État comme de l'autorisation de délivrer des diplômes.

**Article 8** - Pour l'application des dispositions prévues à l'article 2 (4) du décret du 30 août 1999 susvisé, la commission propose la liste des diplômes sanctionnant une formation de haut niveau dans le domaine du commerce et de la gestion et conférant le grade de master.

#### Titre 2 - Composition

**Article 9** - La commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion est composée de seize membres nommés par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de l'industrie et du commerce.

Elle comprend :

- quatre représentants des milieux économiques, dont deux nommés sur proposition de l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie et deux sur proposition du conseil économique et social ;

- quatre enseignants-chercheurs dans le domaine du commerce et de la gestion, dont deux nommés sur proposition de la conférence des présidents d'université et deux sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

- quatre représentants des écoles et des formations privées et consulaires de commerce et de gestion, dont deux nommés sur proposition de la conférence des grandes écoles et deux sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce ;

- quatre personnalités qualifiées, dont deux nommées sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur et deux sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce.

Le président de la commission est désigné conjointement par les ministres concernés parmi les membres de la commission.

**Article 10** - Les membres de la commission sont nommés pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois.

En cas de vacance d'un siège, pour quelque cause que ce soit, les ministres concernés procèdent, dans les mêmes formes, à la nomination d'un membre pour la durée du mandat restant à courir.

Les membres de la commission sont renouvelés dans les mêmes formes par moitié tous les deux ans.

**Article 11** - Le premier renouvellement de la commission s'effectuera, par dérogation au premier alinéa de l'article 10, dans un délai de deux ans à compter de la publication de l'arrêté portant nomination des membres de la commission. Il sera procédé, dans chacun des collèges prévus à l'article 9 ci-dessus, au tirage au sort des membres dont le mandat initial sera réduit à deux ans.

**Article 12** - La commission fait appel à des experts. Elle peut entendre toute personne dont le concours est jugé utile à ses travaux.

**Article 13** - Les ministres chargés de l'enseignement supérieur, du commerce et de l'industrie, ou leurs représentants, assistent aux séances de la commission avec voix consultative.

Le secrétariat de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion est assuré par la direction chargée des formations au ministère chargé de l'enseignement supérieur.

**Article 14** - Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de l'éducation nationale, le secrétaire d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation et le secrétaire d'État à l'industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

## 5.2 Composition de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion

**Renouvellement des membres de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion** - arrêté du 13 mars 2012 (J.O du 07-04-2012, BOESR n° 17 du 26 avril 2012) modifié par l'arrêté du 29 août 2013 (J.O du 19-09-2013, BOESR n°36 du 03-10-2013) et l'arrêté du 20 octobre 2014 (BOESR n° 43 du 20 novembre 2014)

La composition de la commission, à compter du **29 août 2013**, est la suivante :

**1°) Au titre des représentants des milieux économiques :**

**a) sur proposition de CCI France**

- Patrice Guezou, directeur formation et compétences de CCI France
- Anne Stefanini, directrice générale du groupe Novancia

**b) sur proposition du Conseil économique, social et environnemental**

- Sylvie Brunet, membre du Conseil économique, social et environnemental
- Rémy-Louis Budoc, membre du Conseil économique, social et environnemental

**2°) Au titre des enseignants de statut universitaire (dans le domaine du commerce et de la gestion)**

**a) sur proposition de la Conférence des présidents d'université**

- Monsieur Claude Jameux, professeur à l'université de Savoie
- Marie-Pierre Mairesse, professeur à l'université de Valenciennes

**b) sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur**

- Véronique Chanut, professeur à l'université de Paris-II (présidente de la commission)
- Benoît Demil, professeur à l'université Lille-I

**3°) Au titre des représentants des écoles et formations privées et consulaires de commerce et de gestion**

**a) sur proposition de la Conférence des grandes écoles**

- Olivier Oger, directeur général de l'Edhec Business School
- Éloïc Peyrache, directeur délégué d'HEC

**b) sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce**

- Thierry Grange, directeur de Grenoble École de management
- Monsieur Pascal Morand, directeur général de l'école supérieure de management ESCP Europe

**4°) Au titre des personnalités qualifiées**

**a) sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur**

- Marc Filser, professeur à l'université de Bourgogne
- Patricia Coutelle-Brillet, professeur à l'université François-Rabelais de Tours

**b) sur proposition conjointe des ministres chargés de l'industrie et du commerce**

- Chiara Corazza, directeur général Paris-Île-de-France Capitale Économique
- Laurent Choain, directeur des ressources humaines du groupe Mazars

## 5.3 Arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires reconnus par l'état

**Article 1** - Les établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires, reconnus par l'État, mentionnés aux articles L.443-1 et L.443-5 du code de l'éducation, peuvent être autorisés à délivrer à leurs étudiants des diplômes revêtus du visa de l'État.

**Article 2** - L'autorisation est accordée, après évaluation des formations, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur pour une durée maximale de 6 ans, renouvelable, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'évaluation des formations prend notamment en compte l'organisation des conditions d'admission, le déroulement de la scolarité et les conditions d'attribution du diplôme.

**Article 3** - Le ministre chargé de l'enseignement supérieur peut procéder, dans les mêmes formes, au retrait de l'autorisation.

**Article 4** - Le ministre chargé de l'enseignement supérieur arrête les conditions d'admission dans les établissements mentionnés à l'article 1er et publie annuellement le nombre de places mises aux concours.

**Article 5** - Le recteur d'académie, chancelier des universités, nomme les jurys d'admission et de fin d'études, après consultation des établissements intéressés.

Il désigne le président du jury, appartenant à un corps d'enseignants-chercheurs, ainsi que le vice-président, qui le supplée en cas d'empêchement. Nul ne peut exercer la fonction de président de jury plus de cinq années consécutives au sein d'un même jury.

Le recteur d'académie ou son représentant participe au jury lors des délibérations avec voix consultative.

**Article 6** - À la clôture des opérations, le président du jury adresse au recteur d'académie, chancelier des universités, le procès-verbal signé par les membres du jury et la liste des étudiants proposés à l'admission et à l'obtention du diplôme.

**Article 7** - Les diplômes sont signés par le président du jury et le directeur de l'école ainsi que par le recteur d'académie qui y appose le visa de l'État.

**Article 8** - Les formations pour lesquelles une autorisation de délivrer des diplômes revêtus du visa de l'État a été accordée avant la publication du présent arrêté sont soumises à une évaluation. À l'issue de la procédure d'évaluation, l'autorisation de délivrer des diplômes fait l'objet d'une décision du ministre chargé de l'enseignement supérieur dans les conditions définies par le présent arrêté.

**Article 9** - L'arrêté du 15 février 1921 relatif aux certificats et diplômes délivrés par les écoles reconnues par l'État est abrogé.

**Article 10** - La directrice de l'enseignement supérieur est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

## 5-4 Mesures applicables aux écoles supérieures privées ou consulaires de commerce et de gestion relevant des articles L. 443-2 et L. 641-5 du code de l'éducation

Le présent document a pour objet de préciser les mesures générales intervenant dans les procédures d'autorisation à délivrer un diplôme visé et d'attribution du grade de master ainsi que les modalités particulières relatives à l'évaluation des formations des écoles supérieures de commerce et de gestion.

### I- Mesures générales

#### 1) La reconnaissance par l'État des établissements technique privés (extrait du paragraphe 1.1 de la circulaire du 14 janvier 2005 publiée au BO spécial n°3 du 24 février 2005)

La reconnaissance par l'État a pour finalité d'attester qu'un établissement apporte un concours utile au service public de l'enseignement supérieur. Elle procède d'un contrôle sur le fonctionnement de l'établissement, ses formations et son personnel d'encadrement et enseignant par le ministère chargé de l'enseignement supérieur.

La procédure actuellement en vigueur prévoit un examen au niveau académique puis au niveau national. Le recteur de l'académie, chancelier des universités, diligente une expertise. Si celle-ci est favorable, l'ensemble du dossier est transmis au ministre qui fait procéder à une évaluation.

La reconnaissance par l'État peut être accordée par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur après avis du Cneser. Elle constitue un préalable indispensable pour demander le visa d'un diplôme.

#### 2) L'autorisation à délivrer un diplôme revêtu du visa de l'État (art. L 641-5 du code l'éducation et arrêté du 8 mars 2001 et circulaire du 18 janvier 2007)

L'autorisation à délivrer un diplôme revêtu du visa de l'État est accordée, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, aux écoles reconnues par l'État, en contrepartie d'un contrôle pédagogique accru des formations et de la désignation des jurys d'admission et de diplôme.

Cette procédure garantit l'insertion des écoles dans la carte nationale des formations supérieures et constitue la seule possibilité de délivrer des diplômes dont la qualité est reconnue par l'État. L'autorisation est accordée après avis favorable de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion – CEFDG – et après avis du Cneser pour une durée variable, et de 5 ans au maximum. La décision est assortie le plus souvent de recommandations.

La CEFDG a été créée par le décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 et reconduite par le décret n° 2009-628 du 6 juin 2009. Elle est placée auprès des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de l'industrie et du commerce. Elle exerce une mission générale de contrôle de la qualité des formations des établissements consulaires et privés. Ses avis permettent d'éclairer les décisions que les pouvoirs publics ont à prendre. Ils sont fondés sur des critères d'évaluation qui sont présentés ci-après. Toutes les informations sont accessibles sur le site Internet de la commission ([www.cefdg.fr](http://www.cefdg.fr)).

#### 3) Attribution du grade de master (art. D 612-34 du code de l'éducation)

Conformément aux dispositions de l'article précité, les diplômes sanctionnant un parcours de formation de cinq années après le baccalauréat délivrés par les écoles de commerce et de gestion et visés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, peuvent conférer à leurs titulaires le grade de master, dès lors que l'évaluation des formations aura attesté leur qualité au regard des standards nationaux et internationaux. Le grade de master peut être conféré à un diplôme bac+5 après une évaluation favorable de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion. Il est accordé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et après avis du Cneser.

**Le dossier présentant les critères d'évaluation est en ligne sur le site Internet de la CEFDG.**

### Annexe

#### Fiche n° 1 : maquette du diplôme\*

\* Précisions :

- le format et la présentation de la maquette de diplôme doivent être obligatoirement respectés.
- la mention « grade de master » et la référence dans les visas à l'article D 612-34 du code de l'éducation, ainsi qu'à l'arrêté relatif à la liste des diplômes conférant le grade de master, ne sont requises que si le diplôme confère le grade de master à son titulaire.
- dans le cas où le nom du programme diffère de l'intitulé du diplôme porté sur l'arrêté, l'établissement devra le mentionner entre parenthèses et en italique à côté de ce dernier.

**FICHE 1 MAQUETTE DU DIPLOME**

Espace européen de l'enseignement supérieur - Espace européen de l'enseignement supérieur - Espace européen de l'enseignement supérieur

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ÉTABLISSEMENT : .....

**DIPLOME** *(intitulé conforme à l'arrêté portant autorisation à délivrer le diplôme visé)*  
**GRADE DE MASTER (éventuellement)**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L 443-2 et L 641-5,

**Vu le code de l'éducation et notamment son article D 612-34 (éventuellement),**

Vu le décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 modifié portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion,

Vu l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique reconnus par l'État,

Vu l'arrêté du ... autorisant l'établissement à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté du ... relatif à la liste des diplômes conférant le grade de master, *(éventuellement)*

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé(e) né(e) le ... à ... a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du « diplôme concerné ».

Le diplôme de ... (intitulé conforme à l'arrêté portant autorisation)

**(ajout du nom du programme le cas échéant)**

est délivré, au titre de l'année universitaire .../...., à Mme, Mlle, ou M. ...

à qui est conféré le grade de master. *(éventuellement)*

Le/La titulaire	Fait à ... , le ...	Le recteur d'académie, chancelier des universités
Le responsable de la formation / Le chef d'établissement	Le président du jury	

N° d'enregistrement :

**(Pour les établissements consulaires : chambre de commerce et d'industrie ou groupement interconsulaire)**